

Monsieur le Maire, Président de la F3SCT,

En tant que représentants de la F3SCT FO, nous nous permettons de vous adresser cette demande urgente suite au refus de l'enquête concernant le service « Adolescence et Bien Grandir ». Nous estimons que les conditions de travail actuelles, qui ont conduit certains agents à effectuer des signalements dans le registre de sécurité et à consulter des psychologues en raison de leur souffrance psychologique, rendent impératif le recours à une expertise certifiée. Cette expertise est cruciale pour évaluer la situation, garantir le bien-être des agents et améliorer la qualité du service rendu aux jeunes.

La population dionysienne étant particulièrement jeune (45 % des habitants ont entre 0 et 29 ans, dont 10 000 adolescents de 11 à 17 ans), il est d'autant plus urgent de réagir face aux difficultés relevées au sein du service jeunesse. Plusieurs agents ont exprimé leur mal-être, dont certains sont suivis médicalement pour des troubles liés à leurs conditions de travail. Des signalements ont été effectués dans le registre de sécurité, ce qui témoigne de la gravité de la situation et de l'urgence à prendre des mesures adaptées.

Les propositions faites par la Direction de l'Adolescence, telles que la mise en place du Groupe d'Analyse de Pratique (GAP), la réactualisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et la rénovation des espaces jeunesse viennent confirmer la mauvaise gestion de ce service et le mal être des agents.

Ces Propositions ne suffisent pas sans une évaluation certifiée et indépendante de la situation actuelle, afin de garantir que les actions prévues répondront aux besoins réels des agents et des jeunes.

Voici les éléments clés soulignant l'urgence et la nécessité d'une expertise certifiée :

1. Accompagnement des situations individuelles : L'urgence de la situation exige une mise en œuvre

immédiate et concrète de cette démarche, notamment pour les agents en souffrance, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui puisque vous avez décidé de sanctionner les agents ignorant leur mal être.

2. Groupe d'Analyse de Pratique (GAP) : Bien que le dispositif soit en phase de lancement, il est essentiel de valider son efficacité et de garantir qu'il répond véritablement aux attentes des agents, particulièrement ceux qui sont actuellement en suivi psychologique. Une évaluation certifiée de cette initiative est cruciale pour éviter toute démarche inadaptée.

3. Réactualisation du DUERP : L'ancien DUERP, ne tenant plus compte des réalités actuelles et de la réorganisation de ce service, doit être réévalué pour garantir un environnement de travail sécurisé et adapté, en particulier pour prévenir les risques psychosociaux, qui sont au cœur des préoccupations des agents actuellement en souffrance.

4. Rénovation des espaces jeunesse : L'état des locaux, jugé vétuste par l'audit de 2024, nécessite une intervention rapide. Une expertise certifiée est indispensable pour vérifier que les travaux de rénovation soient bien adaptés aux besoins spécifiques des agents et des jeunes, dans le respect des normes de sécurité et de confort.

La situation actuelle est donc urgente et nécessite une évaluation objective et indépendante pour permettre la mise en œuvre de solutions concrètes et adaptées en toute transparence. Il est essentiel de préserver la santé des agents tout en assurant une prise en charge de qualité des jeunes, dans un cadre de travail serein et sécurisant.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette demande urgente. Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire ou rencontre afin de discuter de cette démarche indispensable.

Dans l'attente de votre réponse, Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour FO des Territoriaux de St-Denis

Djamila BASSI

Secrétaire Générale